

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 1 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identification du produit :

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Applications pertinentes : Gomme. Réserve aux utilisateurs professionnels/industriels.

Utilisations déconseillées : Toutes les utilisations non spécifiées dans cette section ou dans la section 7.3.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba
 Hellegatstraat 13a
 2590 Berlaar
 Belgique
 Tel : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27
 Site web : www.assyst.org / www.artsuppliesonweb.com
 Courriel : ao@assyst.org / vera.opsommer@assyst.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique: Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Ce produit contient moins de 1% de fraction respirable de silice cristalline, il ne nécessite donc pas de classification selon les dispositions du Règlement (UE) 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil, du 16 décembre 2008, relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement CLP (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] :

Sans objet.

Informations complémentaires :

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers :

Le produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB.

Propriétés de perturbation endocrinienne :

Le produit ne répond pas aux critères.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Page 2 de 9

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients

3.2 Mélanges :

Description chimique :

Substance chimique

Composants :

Aucune des substances contenues dans le mélange ne dépasse les limites spécifiées à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006.

La substance portant le numéro CAS 68855-54-9 n'est pas sous forme de poudre.

Il n'y a pas de risque d'inhalation lors de l'utilisation du produit.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours :

Consulter un médecin en cas de malaise en montrant la FDS du produit.

Par inhalation :

En cas de symptômes, amener la personne affectée à l'air frais.

En cas de contact avec la peau :

En cas de contact, il est recommandé de nettoyer soigneusement la zone affectée avec de l'eau et du savon neutre.

En cas d'altération de la peau (piqûres, rougeurs, éruptions cutanées, cloques,...), consulter un médecin muni de cette fiche de données de sécurité.

En cas de contact visuel :

Rincer à l'eau jusqu'à élimination du produit.

En cas de problème, consulter un médecin en lui montrant la FDS du produit.

En cas d'ingestion/aspiration :

En cas de consommation en grandes quantités, il est recommandé de demander une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés :

Les effets aigus et différés sont indiqués dans les sections 2 et 11.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :

Sans objet.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction :

Moyens d'extinction appropriés :

Le produit est ininflammable, avec un faible risque d'incendie en raison des caractéristiques d'inflammabilité du produit dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation.

En cas de combustion soutenue résultant d'une manipulation, d'un stockage ou d'une utilisation inappropriés, tout type d'agent extincteur peut être utilisé (poudre ABC, eau,...).

Moyens d'extinction inappropriés :

Non applicable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En raison de sa nature ininflammable, le produit ne présente pas de risque d'incendie dans des conditions normales de stockage, de manipulation et d'utilisation.

5.3 Conseils aux pompiers :

Selon l'ampleur de l'incendie, il peut être nécessaire d'utiliser des vêtements de protection complets et un appareil respiratoire autonome (ARA).

Un minimum d'installations et d'équipements d'urgence doit être disponible (couvertures anti-feu, trousse de premiers secours portable,...) conformément à la directive 89/654/CE.

Dispositions complémentaires :

Agir conformément au plan d'urgence interne et aux fiches d'information sur les mesures à prendre après un accident ou d'autres situations d'urgence.

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 3 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

En cas d'incendie, refroidir les récipients de stockage et les réservoirs des produits susceptibles de combustion, d'explosion ou de BLEVE sous l'effet de températures élevées.

Éviter le déversement des produits utilisés pour éteindre l'incendie dans un milieu aqueux.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle de la substance ou du mélange

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Pour le personnel non urgent :

Isoler les fuites à condition qu'il n'y ait pas de risque supplémentaire pour les personnes effectuant cette tâche.

Pour les intervenants en cas d'urgence :

Porter un équipement de protection.

Tenir les personnes non protégées à l'écart.

Voir section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.

Tenir le produit à l'écart des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé :

Balayer et pelleter le produit ou le collecter par d'autres moyens et le placer dans un conteneur en vue de sa réutilisation (de préférence) ou de son élimination.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir les sections 8 et 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Respecter la législation en vigueur concernant la prévention des risques industriels en matière de manutention manuelle de poids.

Maintenir l'ordre et la propreté et éliminer en utilisant des méthodes sûres (section 6).

Recommandations techniques pour prévenir les incendies et les explosions

Il est recommandé de transférer à vitesse lente pour éviter la création de charges électrostatiques qui pourraient affecter les produits inflammables.

Consulter la section 10 pour connaître les conditions et les matériaux à éviter.

Recommandations techniques pour prévenir les risques ergonomiques et toxicologiques

Ne pas manger ou boire pendant le processus, se laver les mains après avec des produits de nettoyage appropriés.

Recommandations techniques pour prévenir les risques environnementaux

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures spéciales pour prévenir les risques environnementaux.

Pour plus d'informations, voir la sous-section 6.2.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Mesures techniques de stockage

Température minimale : 5°C

Température maximale : 30°C

Durée maximale : 6 mois

Conditions générales de stockage

Éviter les sources de chaleur, les radiations, l'électricité statique et le contact avec les aliments.

Pour plus d'informations, voir la sous-section 10.5.

7.3 Utilisation finale spécifique :

A l'exception des instructions déjà spécifiées, il n'est pas nécessaire de fournir des recommandations spéciales concernant l'utilisation de ce produit.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 4 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Substances dont les limites d'exposition professionnelle doivent être contrôlées sur le lieu de travail (VLEP européenne, pas de législation spécifique au pays) :

Poussière nuisible : Poussière inhalable 10 mg/m³ // Poussière respirable 4 mg/m³

DNEL (travailleurs) :

Sans objet

DNEL (population générale) :

Sans objet

PNEC :

Sans objet

8.2 Contrôle de l'exposition :

Équipement de protection individuelle :

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

À titre préventif, il est recommandé d'utiliser un équipement de protection individuelle de base, avec le <<marquage CE>> correspondant, conformément au règlement (UE) 2016/425.

Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, utilisation, nettoyage, entretien, classe de protection,...), consultez la notice d'information fournie par le fabricant.

Pour plus d'informations, voir la sous-section 7.1.

Toutes les informations contenues dans le présent document sont des recommandations qui doivent être précisées par les services de prévention des risques professionnels, car on ne sait pas si l'entreprise dispose de mesures supplémentaires.

Protection respiratoire

L'utilisation d'un équipement de protection sera nécessaire si un brouillard se forme ou si les limites d'exposition professionnelle sont dépassées.

Protection spécifique des mains

Sans objet.

Protection des yeux et du visage

Sans objet.

Protection du corps

Sans objet.

Mesures d'urgence supplémentaires

Il n'est pas nécessaire de prendre des mesures d'urgence supplémentaires.

Contrôle de l'exposition de l'environnement :

Conformément à la législation communautaire sur la protection de l'environnement, il est recommandé d'éviter tout déversement du produit et de son emballage dans l'environnement.

Pour plus d'informations, voir la section 7.1.

Composés organiques volatils :

En ce qui concerne la directive 2010/75/UE, ce produit présente les caractéristiques suivantes :

V.O.C. (approvisionnement) :	0% poids
Densité V.O.C. à 20°C :	0 kg / m ³ (0 g / L)
Nombre moyen de carbone :	non applicable
Poids moléculaire moyen :	non applicable

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :

Données générales

Occurrence :

Etat physique à 20°C :	Solide
Aspect :	pâtes
Couleur :	blanc
Odeur :	légère

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 5 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

Seuil d'odeur : Non pertinent *

Changement d'état

Point d'ébullition à la pression atmosphérique : Non pertinent *

Pression de vapeur à 20°C : Non pertinent *

Pression de vapeur à 50 °C : Non pertinent *

Taux d'évaporation à 20°C : Non pertinent *

Description du produit :

Densité à 20°C : 1186,4 kg / m³

Densité relative à 20°C : 1.186

Viscosité dynamique à 20°C : Non pertinent *

Viscosité cinématique à 20°C : Non pertinent *

Viscosité cinématique à 40°C : > 20,5 mm²/s

Concentration : Non pertinent *

pH : Non pertinent *

Densité de vapeur à 20°C : Non pertinent *

Coefficient de partage n-octanol / eau 20°C : Non pertinent *

Solubilité dans l'eau à 20°C : Non pertinent *

Propriétés de solubilité : Non pertinent *

Température de décomposition : Non pertinent *

Point de fusion / point de congélation : Non pertinent *

Propriétés explosives : Non pertinent *

Propriétés oxydantes : Non pertinent *

Inflammabilité :

Point d'éclair : Non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Non pertinent *

Température d'auto-inflammation : Non pertinent *

Limite inférieure d'inflammabilité : Non pertinent *

Limite supérieure d'inflammabilité : Non pertinent *

Explosif :

Limite inférieure d'explosivité : Non pertinent *

Limite supérieure d'explosion : Non pertinent *

9.2 Autres informations

Tension superficielle à 20°C : Non pertinent *

Indice de réfraction : Non pertinent *

* Non pertinent : en raison de la nature du produit, ne fournit pas d'informations sur les dangers qu'il présente.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Aucune réaction dangereuse n'est attendue car le produit est stable dans les conditions de stockage recommandées.

Voir la section 7 de la fiche de données de sécurité.

10.2 Stabilité chimique :

Chimiquement stable dans les conditions de stockage, de manipulation et d'utilisation indiquées.

10.3 Réactions potentiellement dangereuses :

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses entraînant des températures ou des pressions excessives.

10.4 Conditions à éviter

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses entraînant des températures ou des pressions excessives.

Peut être manipulé et stocké à température ambiante :

Chocs et frottements : Non applicable

Contact avec l'air : Non applicable

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 6 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

Augmentation de la température : Non applicable

Lumière du soleil : Non applicable

Humidité : Non applicable

10.5 Matériaux à interaction chimique :

Acides : Éviter les acides forts

Eau : Non applicable

Matières oxydantes : Non applicable

Matières inflammables : Non applicable

Autres: Éviter les alcalis et les bases fortes

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Voir les sous-sections 10.3, 10.4 et 10.5 pour trouver les produits de décomposition spécifiques.

Selon les conditions de décomposition, des mélanges complexes de produits chimiques peuvent être libérés : dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone et autres composés organiques.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

DL50 orale > 2000 mg/kg (rat).

Effets dangereux pour la santé :

En cas d'exposition répétée, prolongée ou à des concentrations supérieures aux limites d'exposition professionnelle recommandées, des effets néfastes sur la santé peuvent survenir, en fonction du mode d'exposition :

Ingestion (effet aigu) :

Toxicité aiguë :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité / irritabilité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation (effet aigu) :

Toxicité aiguë :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité / irritabilité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau et les yeux (effet aigu) :

Contact avec la peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec les yeux :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogénicité, mutagénicité et toxicité pour la reproduction) :

Cancérogénicité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

CIRC : non pertinent

Mutagénicité :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants :

Respiratoire :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 7 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée :

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

La peau :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration :

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations :

Sans objet.

Estimation de la toxicité aiguë (mélange ATE) :

	ATE MIX	Ingrédient(s) de toxicité inconnue
Oral	>2000 mg/kg (méthode de calcul)	Non applicable
Dermique	>2000 mg/kg (méthode de calcul)	Non applicable
Inhalation	>5 mg/L (4 h) (Méthode de calcul)	Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers :

Propriétés de perturbation endocrinienne

Le produit ne répond pas aux critères.

Autres informations :

Sans objet.

SECTION 12 : Informations écologiques

Les informations expérimentales relatives aux propriétés écotoxicologiques du produit lui-même ne sont pas disponibles.

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.1 Toxicité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.3 Bioaccumulation :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT/vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne :

Propriétés de perturbation endocrinienne : Le produit ne répond pas aux critères.

12.7 Autres effets indésirables :

Non décrite.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Type de déchets (règlement (UE) n° 1357/2014) :

Sans objet.

Gestion des déchets (élimination et évaluation) :

Veuillez consulter le gestionnaire du service des déchets autorisé pour l'évaluation et les opérations d'élimination conformément à l'annexe 1 et à l'annexe 2 (directive 2008/98 / CE).

Conformément à l'article 15 01 (2014/955 / CE) du Code et dans le cas où le conteneur a été en contact direct avec le produit, il sera traité de la même manière que le produit réel.

Dans le cas contraire, il sera traité comme un résidu non dangereux.

Les déchets ne doivent pas être jetés dans les égouts.

Voir section 6.2.

Réglementation en matière de gestion des déchets :

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 8 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

Conformément à l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), les dispositions communautaires ou nationales relatives à la gestion des déchets sont énumérées.

Droit communautaire : Directive 2008/98 / CE, 2014/955 / UE, Règlement (UE) n° 1357 / 2014.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.2 Nom de charge approprié selon le règlement type de l'ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.4 Groupe d'emballage

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.5 Risques environnementaux

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Remarques : Sans objet pour le produit tel qu'il est fourni.

SECTION 15 : Informations légalement requises

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

Article 95, RÈGLEMENT (UE) No 528/2012 :

Sans objet

Substances candidates à l'autorisation au titre du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) :

Sans objet

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone :

Sans objet

RÈGLEMENT (UE) No 649/2012, relatif à l'importation et à l'exportation de produits chimiques dangereux :

Sans objet

Substances incluses dans l'annexe XIV de REACH ("Liste d'autorisation") et date d'expiration :

Sans objet

Seveso III :

Sans objet

Limitation de la commercialisation et de l'utilisation de certaines substances et mélanges dangereux (annexe XVII REACH, etc.) :

L'exposition professionnelle à la silice cristalline alvéolaire doit être contrôlée conformément à la directive (UE) 2022/431, du Parlement européen et du Conseil, du 9 mars 2022, modifiant la directive 2004/37/CE, relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes pendant le travail.

Dispositions spécifiques en matière de protection des personnes ou de l'environnement :

Il est recommandé d'utiliser les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité comme base pour effectuer des évaluations des risques spécifiques au lieu de travail afin d'établir les mesures de prévention des risques nécessaires pour la manipulation, l'utilisation, le stockage et l'élimination de ce produit.

Autres législations :

Le produit pourrait être affecté par la législation sectorielle

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Le fournisseur n'a pas effectué d'évaluation de la sécurité chimique.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 9 de 9

Version 6.0

Date de révision : 05-02-2024

Date d'impression : 9-2-2024

Nom du produit : Silicone pétrissable Resilstuc

SECTION 16 : Autres informations

Législation relative aux fiches de données de sécurité :

La FDS est fournie dans une langue officielle du pays où le produit est mis sur le marché.

Cette fiche de données de sécurité a été conçue conformément à l'ANNEXE II - Guide pour l'élaboration des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n° 1907/2006 (RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION).

Modifications par rapport à la fiche de données de sécurité précédente qui concerne les modalités de gestion des risques.. :

Sans objet

Textes des textes législatifs mentionnés à la section 3 :

Les phrases indiquées ne se réfèrent pas au produit lui-même ; elles ne sont présentes qu'à titre informatif et renvoient aux différents composants qui figurent à la section 3.

Règlement CLP (CE) n° 1272/2008 :

Sans objet

Procédure de classification :

Sans objet

Conseils relatifs à la formation :

Une formation est recommandée afin de prévenir les risques industriels pour le personnel utilisant ce produit et de faciliter la compréhension et l'interprétation de cette fiche de données de sécurité, ainsi que de l'étiquette du produit.

Principales sources bibliographiques :

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Abréviations et acronymes :

ADR :	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG :	Code maritime international des marchandises dangereuses
IATA :	Association internationale du transport aérien
OACI :	Organisation de l'aviation civile internationale
DCO :	Demande chimique en oxygène
DBO5 :	demande biochimique en oxygène sur 5 jours
BCF :	Facteur de bioconcentration
DL50 :	Dose létale 50
LC50 :	Concentration létale 50
EC50 :	Concentration efficace 50
LogPOW :	Coefficient de partage octanol-eau
Koc :	Coefficient de partage du carbone organique
UFI :	identifiant unique de la formule
CIRC :	Centre international de recherche sur le cancer Produit